

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
196^e année
30 janvier 2020
n° 3 / 7848^e
pages 145 à 208

CHRONIQUE / Droit pénal

Retour sur une éventuelle garantie pénale
du principe de précaution
> Emmanuel Dreyer

159

ÉDITORIAL

145 Nouvelle rédaction des arrêts de la Cour de cassation : panique à l'Université!, *Bruno Dondero*

ACTUALITÉS

151 Bail d'habitation : présentation d'une proposition de loi
156 Retraite (système universel) : présentation du projet de loi

POINT DE VUE

157 La propriété privée : une garantie de la liberté qui doit être strictement défendue,
Jean-Philippe Feldman

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

165 **Chronique** : Éclairage de droit comparé sur l'interprétation de la réforme du droit des contrats,
Marie Leveneur-Azémar
170 **Panoramas** : Droit de la preuve, *Jean-Daniel Bretzner et Augustin Aynès*
181 Risques environnementaux et Convention européenne des droits de l'homme, *Jean-François Renucci*
188 **Notes** : Responsabilité du transporteur ferroviaire interne de voyageurs : exclusivité décrétée du régime européen, recul acté des droits des voyageurs, *note sous Civ. 1^{re}, 11 déc. 2019, Clément François*
195 La dignité reléguée en deuxième division, *note sous Cass., ass. plén., 25 oct. 2019, Mustapha Afroukh et Jean-Pierre Marguénaud*
200 Retour sur la répétition de l'indu et l'ordre des droits de préférence,
note sous Civ. 1^{re}, 24 oct. 2019, Clément Favre Rochex
204 De l'arrêt *Ben Haddadi* à l'affaire du *Drugstore Publicis*,
note sous Crim. 14 nov. 2019, Pierre-Jérôme Delage

ENTRETIEN

208 Jean-Christophe Roda - Le démantèlement des GAFAM :
réelle menace ou coup de bluff?

DALLOZ

Version numérique incluse*

322003
9 782993 220030

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUEÛT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Mame - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Myriam LACROIX, Responsable

Tél. : 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 705 € HT (719,81 € TTC)

Étranger : 771 € HT

Prix au numéro : 31,65 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Janvier 2020

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Protot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Bruno Dondero

145

Nouvelle rédaction des arrêts de la Cour de cassation : panique à l'Université



ACTUALITÉS

148

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Concurrence déloyale et dénigrement :

caractère automatique du préjudice,

Com. 15 janv. 2020

Pratique restrictive (déséquilibre significatif) :

notion de partenaire commercial,

Com. 15 janv. 2020

149

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Accident de la circulation (implication du

véhicule) : tracteur perdant de l'huile,

Civ. 2^e, 16 janv. 2020

Créance sur l'État (prescription) : interruption

par la constitution de partie civile,

Civ. 2^e, 16 janv. 2020

Famille-Personne-Succession

Filiation (contestation de maternité) :

possession d'état conforme durant cinq ans,

Civ. 1^{er}, 15 janv. 2020

Adoption (enfant mineur camerounais) : loi

applicable et exequatur, *Civ. 1^{er}, 15 janv. 2020*

151

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation : présentation d'une

proposition de loi

152

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit international

Jugement étranger (exequatur) : respect de

l'ordre public international français,

Civ. 1^{er}, 15 janv. 2020

152

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Récidive légale (recel de vol) : commission du

délit de blanchiment, *Crim. 21 janv. 2020*

Peine (période de sûreté) : exclusion en cas

de crime de recel, *Crim. 22 janv. 2020*

Procédure pénale

Action publique (prescription) : liste des actes

interruptifs, *Crim. 21 janv. 2020*

Officier de police judiciaire (interdiction

d'exercer) : calcul de la durée de la mesure,

Crim. 21 janv. 2020

Officier de police judiciaire (interdiction

d'exercer) : manquement professionnel grave,

Crim. 21 janv. 2020

Cour d'assises (appel) : réparation du

préjudice de la partie civile, *Crim. 22 janv. 2020*

Action publique (prescription) : interruption

par tout jugement valable, *Crim. 21 janv. 2020*

Partie civile (incendie volontaire) : services

départementaux d'incendie et de secours,

Crim. 14 janv. 2020

Majeur protégé (audition libre) : non-lieu à sta-

tuer sur la constitutionnalité du régime, *Cons.*

const., 24 janv. 2020

155

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Commande publique (concession

d'autoroute) : saisine du juge des référés

avant signature, *Com. 15 janv. 2020*

Étranger (interdiction du territoire) : demande

en relèvement, *Crim. 21 janv. 2020*

Étranger (rétention administrative) :

computation du délai de prolongation,

Crim. 22 janv. 2020

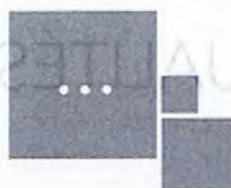
156

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Sécurité sociale

Retraite (système universel) : présentation du

projet de loi



POINT DE VUE

157

La propriété privée: une garantie de la liberté qui doit être strictement défendue
par Jean-Philippe Feldman



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

159

Retour sur une éventuelle garantie pénale du principe de précaution
par Emmanuel Dreyer

165

Éclairage de droit comparé sur l'interprétation de la réforme du droit des contrats
par Marie Leveneur-Azémar

PANORAMAS

170

Droit de la preuve
juillet 2018 – septembre 2019
par Jean-Daniel Bretzner et Augustin Aynès

181

Risques environnementaux
et Convention européenne des droits de l'homme
par Jean-François Renucci

NOTES

188

Responsabilité du transporteur ferroviaire interne de voyageurs: exclusivité décrétée du régime européen, recul acté des droits des voyageurs,
note sous Civ. 1^{re}, 11 déc. 2019
par Clément François

195

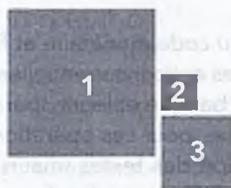
La dignité reléguée en deuxième division,
note sous Cass., ass. plén., 25 oct. 2019
par Mustapha Afroukh et Jean-Pierre Marguénaud

200

Retour sur la répétition de l'indu et l'ordre des droits de préférence, note sous Civ. 1^{re}, 24 oct. 2019
par Clément Favre Rochex

204

De l'arrêt *Ben Haddadi* à l'affaire du *Drugstore Publicis*,
note sous Crim. 14 nov. 2019
par Pierre-Jérôme Delage



ENTRETIEN

208

Jean-Christophe Roda - Le démantèlement des GAFAM: réelle menace ou coup de bluff?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr